



Les plastiques seront ensuite recyclés ou réutilisés.

DR

La collecte des plastiques agricoles commence

AGRICULTURE

La collecte des plastiques agricoles est rendue possible grâce à Adivalor, l'organisme national de recyclage des plastiques agricoles, en partenariat avec le Copage, l'association locale qui accompagne cette démarche en Lozère. De nombreux partenaires gravitent autour de ces opérations : Environnement Massif Central, le SDEE de la Lozère, la chambre d'agriculture, les collectivités et la MSA du Languedoc...

La collecte des plastiques agricoles a lieu jusqu'au 3 juin. Les vingt-six points de collecte seront répartis sur l'ensemble du territoire (liste ci-dessous), afin de faciliter l'accès aux agriculteurs.

Un effort est demandé à chaque agriculteur pour trier et ramener tous les plastiques usagés de son exploitation.

Comment ça marche ? Triez : séparez et triez les plastiques suivant les consignes communiquées par la filière ; apportez-les au point de collecte le plus proche pendant la période indiquée et recyclage : une fois collectés, les plastiques seront recyclés et réutilisés.

Seront refusés les plastiques non triés et sales ; balles rondes en mélange ; bidons ; ficelles, filets hors sachet transparent Adivalor, en vrac ou en big-bags et pneus.

L'objectif est de récupérer tous les plastiques agricoles usagés, afin de les recycler et leur offrir une nouvelle vie. En 2024, ce sont 755 tonnes de plastiques collectés pour la Lozère.

> Copage, 04 66 65 64 57 ou copage@lozere.chambagri.fr.